



F O N D A T I O N
Hôpitaux de Paris
Hôpitaux de France
Reconnue d'utilité publique

RAPPORT DE GESTION 2020

Situation morale et financière

SITUATION MORALE POUR L'ANNEE 2020

L'activité de la Fondation a été fortement impactée par la crise sanitaire sans précédent de la COVID-19.

1. L'opération Pièces jaunes 2020

Pour la deuxième année consécutive, Didier Deschamps a accepté d'être le parrain de l'opération.

Lucrèce, personnage créé par Anne Gosciny, illustre la tirelire et les différents outils de communication de la campagne.

a. Les événements de la campagne

La trente-et-unième édition de l'opération *Pièces jaunes* s'est déroulée pendant six semaines du 8 janvier au 15 février 2020.

Le lancement était organisé au Centre Hospitalier Régional d'Orléans en présence de Didier Deschamps et de Brigitte Macron. Des animations étaient prévues par les partenaires de la Fondation ainsi que la visite des réalisations de la Fondation, dont la Maison des Parents.

Trois autres visites étaient prévues en présence de la presse régionale :

- A l'hôpital Robert Debré - APHP (75) - le mercredi 15 janvier 2020 : visite du service de néonatalogie et de réanimation néonatale et discussion avec une famille pour témoigner de leur parcours à l'hôpital ;
- Une journée exceptionnelle organisée pour les enfants malades de nombreux hôpitaux à Disneyland Paris, le mercredi 29 janvier 2020 ;
- A l'Institut National des Jeunes Sourds de Metz (57) le mercredi 12 février 2020 - visite de la salle de rythme, défilé de carnaval et chant signé suivi d'un concert et d'un goûter ;
- La traditionnelle fête au Palais de la Méditerranée de Nice le samedi 15 février 2020.

L'émission « Le grand concours des animateurs spécial Pièces jaunes » était diffusée sur TF1, pour la première année en faveur de la collecte, vendredi 10 janvier 2020.

Pour la troisième année consécutive, l'émission « Les 12 coups de midi », diffusée sur TF1, était dédiée à l'opération du 13 au 19 janvier 2020. Les sommes gagnées tout au long de la semaine ont été reversées à Pièces jaunes.

b. Le dispositif de visibilité de la campagne

La Fondation a diffusé une nouvelle fois une affiche avec le personnage de Lucrèce ; ces affiches ont été déclinées en six formats pour les hôpitaux, les entreprises partenaires, et au cœur des villes avec le réseau JC Decaux, Abri-Services et le réseau Médiatransport de la RATP.

Un spot TV, réalisé gracieusement par TF1 et la société de production du « Petit Nicolas », a été diffusé sur les chaînes du groupe TF1, mais également sur des chaînes du groupe Disney. Un autre spot d'appel aux dons a été créé avec Didier Deschamps.

Le spot TV et la websérie de 9 épisodes étaient diffusés via Youtube.

Le spot radio calqué sur le spot TV « Lucrèce », a été diffusé gracieusement par notre partenaire RTL et sur les antennes de RFM.

Deux séries de bannières web de quatre formats chacune (en gif animé) ont été diffusées via les partenaires de l'opération et les réseaux Facebook, Instagram et LinkedIn.

Le dispositif web a, comme en 2019, été renforcé par le programme de référencement « Google Grants ».

Le Jeu-Concours photo Pièces jaunes a été reconduit avec la contribution de notre partenaire Disneyland Paris.

14 000 kits pédagogiques, sur le thème « Le bien-être, une éducation à la santé pour prendre soin de son corps », ont été édités et diffusés dans les écoles partenaires.

Les relations presse ont permis une couverture nationale et régionale en progression par rapport à 2019 tant quantitativement que qualitativement, avec des sujets de fond traités sur des médias nationaux et régionaux.

c. Le dispositif de collecte

2,3 millions de tirelires ont été distribuées.

Deux lettres Hôpital Soleil spéciales « Pièces jaunes » ont été adressées aux donateurs de la Fondation, fin janvier et fin février 2020.

La stratégie digitale mise en place en 2017 s'est poursuivie : il s'agissait d'intensifier la présence de l'opération sur les réseaux sociaux (site Pièces jaunes, Facebook, Instagram, Twitter...) pour générer du trafic, créer des contenus, et ajuster les messages aux temps de la collecte.

5 campagnes e-mailings avaient été programmées, soit un mailing par semaine d'opération. Au total, 155 000 e-mails ont été routés. Enfin une stratégie de référencement opérationnel (naturel et payant) a été appliquée. Deux e-mailings cobrandés et une newsletter sponsorisée ont été diffusés avec le concours de la Poste, TF1 et TV Mag.

Le dispositif de don sur l'espace personnalisé des clients de la Banque Postale était à nouveau mis en ligne le temps de l'opération.

Pour donner suite aux démarches entreprises en 2016 en commun avec les Fondations et associations adhérant à France Générosités pour développer le don par SMS, le public pouvait effectuer un don de par SMS au 92 111.

Par ailleurs l'opération spéciale, organisée par la société SFR, le temps de la collecte, permettait à ses clients de faire un don pour Pièces jaunes, via un dispositif « 1 SMS = 1 € ».

La société Coinstar dédiait 28 bornes à l'opération Pièces jaunes dans les magasins Carrefour et sur les événements Pièces jaunes.

d. Les partenaires

Les partenaires nationaux présents en 2019 ont renouvelé leur soutien à l'opération en 2020 ; il s'agit de : la Banque de France, la Banque Postale, Carrefour, Coinstar, la Confédération Nationale de la Boulangerie-Pâtisserie Française, Disneyland Paris, Fleurus Presse, la Fondation Engie, la Fondation Orange, le réseau immobilier Guy Hoquet, Le Journal de Mickey, La Poste et Goodeed, le Ministère de l'Education Nationale, RFM, RTL, SFR, TF1 et TV Mag.

e. Les projets soutenus

Le Comité d'Orientation de la Fondation s'est réuni le vendredi 3 juillet 2020, par visioconférence, pour évaluer les dossiers Pièces jaunes présentés par les équipes hospitalières de toute la France. Le Conseil d'Administration, réuni le mercredi 30 septembre 2020 a décidé l'attribution de 199 subventions, dont :

- 5 projets maisons des proches
- 7 projets espaces familles
- 1 projet chambre parents/enfant

- 12 projets minibus
- 10 projets Aménagement d'aires de jeux
- 10 projets séjours
- 6 projets espace animation
- 6 projets pour l'informatique
- 5 projets « nouvelles technologies »

- 8 projets salle d'attente
- 5 projets « Urgences »
- 1 projet douleur

En nombre de projets retenus :

- 47.5 % des projets seront réalisés dans le cadre du développement des activités
- 42 % visent à améliorer l'accueil et le confort des enfants
- 10 % concernent le rapprochement des familles
- 0.5 % la prise en charge de la douleur

8 % des demandes proviennent de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris, 13 % du reste de l'Ile-de-France. 12 % des dossiers proviennent de l'Outre-mer. Le reste concerne les régions, soit 67 %.

En sommes attribuées :

- 44 % de cette somme pour l'amélioration de l'accueil et le confort dans les établissements
 - 32 % de la somme totale est destinée au développement des activités
 - 23 % de la somme totale pour le rapprochement des familles
 - 1 % pour la douleur
- 64 % de la somme totale pour les régions hors Ile de France,
30 % de la somme totale est réservée en Ile de France dont 20 % pour l'AP-HP. 64 % sera consacrée aux autres régions, 6 % aux DROM-COM.

12 sur les 13 régions de France métropolitaine sont couvertes (sauf la Corse) et hors DROM-COM. 59 départements de France métropolitaine sont concernés ainsi que 3 départements des DROM (Guyane, Ile de la Réunion et Martinique).

Le Conseil d'Administration, réuni le mardi 17 décembre 2019, a décidé l'attribution d'une subvention de 10 000 € à l'aménagement d'un espace bibliothèque et ludothèque, pour la Fondation « L'élan retrouvé » à Chevilly-la-Rue. Cette subvention est un don fléché par notre partenaire Disney Hachette Presse. Il a également décidé d'accorder une subvention de 58 689 € pour le financement de fauteuils-lits pour les accompagnants et de mobilier pour la salle réservée aux parents du service maternité-pédiatrie du groupe hospitalier de Creil-Senlis pris sur le legs Dupuis (17G15).

f. Le programme de Maisons des adolescents

Afin de poursuivre son action envers l'adolescence en souffrance, la Fondation lance chaque année, un appel à projets spécifique auprès des grands centres hospitaliers français. 5 nouvelles structures d'accueil et de prise en charge des adolescents sont soutenues en 2020.

g. Les inaugurations Pièces jaunes

Quelques réalisations d'envergure, financées grâce à *Pièces jaunes*, ont été inaugurées en 2018 en présence de la Fondation :

L'inauguration de l'extension de la Maison de Jonathan au CHU Nord-St Priest en Jarez à Saint-Etienne, le jeudi 12 mars 2020.

2. Le Prix HELIOSCOPE-GMF

Ce Prix a été reporté en raison de la crise sanitaire COVID-19.

3. Le Fonds d'Aide d'Urgence COVID-19

Cette crise sanitaire, sans précédent a mobilisé l'ensemble de l'équipe de la Fondation, la majorité de l'année 2020.

Le Conseil d'Administration a décidé, dès le début de la crise sanitaire, de tout mettre en œuvre pour accompagner les hôpitaux et les EHPAD impactés par la pandémie, dans le cadre de sa mission principale : soutenir les patients, les soignants et les aidants. Plusieurs actions ont été menées :

- Recherche de mécénat et organisation de collectes de fonds ;
- Plan d'aide pour les hôpitaux et les EHPAD.

a. Recherche de mécénat et organisation de collectes de fonds

La Fondation a vite été identifiée comme le référent pour l'aide aux hospitaliers et aux hospitalisés.

Un grand mouvement de solidarité s'est développé grâce aux réseaux sociaux. Les appels aux dons de la Fondation ont été relayés par de nombreuses personnalités dont : David Guetta, Pascal Obispo, Marc Lavoine, Florent Pagny, Patrick Bruel, Calogero, Dadju, Maître Gims et Demdem, Slimane Nebchi, Samuel Um Titi, Cyril Hanouna,...

Les principaux modes de collectes digitales étaient les suivants : le don en ligne, le don par sms, les ventes aux enchères en ligne, les cagnottes, les lives caritatifs sur Youtube, Facebook et Instagram, le « gaming » solidaire, l'arrondi en caisse et les arrondis panier,...

Les donateurs de la Fondation et particulièrement les Grands Donateurs, se sont également mobilisés.

Dès les débuts de la crise, les entreprises ont aussi voulu s'associer à la Fondation pour soutenir les patients et les soignants.

Au total, c'est presque 400 entreprises de toutes tailles et de toutes natures qui se sont engagées. Les trois principaux types de mobilisation étaient : des pourcentages de vente, des dons directs et des produits-partage.

b. Plan d'aide aux hôpitaux et aux Ehpad

Compte tenu de la période de confinement, l'équipe de la Fondation a dû adapter ses réponses et mettre en place une procédure d'évaluation, souple et réactive. L'équipe, le Bureau de la Fondation et le Président et la Vice-Présidente du Comité d'Orientation ont ainsi travaillé chaque jour, pour donner des moyens supplémentaires aux hôpitaux et aux EHPAD de faire face à cette crise. L'action a été menée en 2 phases, en lien avec la Fédération Hospitalière de France :

Phase 1 :

- 57 hôpitaux, les plus impactés, ont été aidés ; l'aide doit aller à l'amélioration des conditions d'accueil des patients et des conditions de travail des soignants ;
- Lancement d'un appel à projet pour faire remonter les autres besoins des EHPAD ; il s'agissait essentiellement de petit matériel médical et de protection individuelle, d'aide au maintien de l'activité physique, d'aide à l'apaisement des personnes atteintes d'Alzheimer et d'aide au service des repas en chambre ;
- Attribution de 40 000 tablettes à environ 3 000 Ehpad, grâce au partenariat avec la société Boulanger et organisation avec des partenaires de la livraison de dons en nature divers comme les repas et autres matériels de confort, l'aide aux frais de transports et de logements des soignants.

Phase 2 :

- 60 hôpitaux ayant accueillis des patients transférés ont été aidés ;
- 96 établissements de santé mentale ont également été soutenus.

Chaque demande acceptée a fait l'objet d'un mail avec demande d'attestation de bonne utilisation des fonds pour les EHPAD et avec un protocole d'accord pour les hôpitaux phase 1 et 2. Les virements des subventions ont été effectués dès l'acceptation actée.

Chaque jour, les demandes d'aides étaient examinées et préparées par l'équipe de la Fondation, évaluées par le Président et la Vice-Présidente du Comité d'Orientation et entérinées par le Bureau de la Fondation.

A partir de mai 2020, première période de déconfinement, la Fondation, a souhaité mettre en action **une troisième phase** : accompagner les hôpitaux et les EHPAD dans cette période de déconfinement transitoire. Deux axes ont été retenus :

- L'aide aux EHPAD pour permettre le rapprochement des familles, dans un contexte de distanciation physique : la Fondation a lancé un appel à projet en ligne pour faire remonter les demandes d'aménagement d'espaces famille (intérieur ou extérieur), les demandes induites de matériel de protection individuelles et les demandes d'aménagement de chambres de proches.
- L'aide aux hôpitaux se traduira par l'aménagement d'espaces de bien-être pour les soignants. Une réflexion a été entamée pour faire de cette axe, un programme sur le long terme.
- La Fondation a souhaité également soutenir les aidants, privés du relais des professionnels pendant cette période compliquée, en finançant des solutions de répit à l'été 2020.

4. Les autres événements de l'année

a. Solidarité Liban

Suite à la double explosion qui a eu lieu le mardi 4 août 2020 à Beyrouth, la ville a fait face à une situation sanitaire catastrophique dans un pays déjà en pleine crise économique, où manquent les produits de première nécessité et où près de 50 % de la population se situe en dessous du seuil de pauvreté.

Compte tenu des liens historique avec le pays et la coopération des hôpitaux français avec les hôpitaux libanais, la Fondation a décidé d'attribuer une aide exceptionnelle d'urgence pour accompagner les trois principaux hôpitaux de la ville : l'hôpital Saint-Georges, l'hôpital libanais Getaoui et l'Hôtel Dieu de France-Saint-Joseph.

L'aide de la Fondation permettra notamment le financement de matériel individuel de protection, d'autant plus indispensable dans la situation de pandémie Covid-19, mais aussi, de médicaments et de matériel médical et para-médical de base : fils de suture, cathéters, prothèses orthopédiques, prothèses ophtalmologiques.

b. Le départ de la Déléguée Générale

Après onze années à la tête de la Fondation, Danuta PIETER annonce son départ au Conseil d'Administration, lors de la réunion du 3 novembre 2020. Jean-Pierre GASPARD lui succède comme Directeur Général.

c. Le déménagement de l'équipe de la Fondation

La Fondation était hébergée depuis 1994 par l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris, rue Scipion, dans les locaux de l'Hôtel Scipion. Suite à la vente de ces bâtiments, la Fondation a emménagé au 9 rue Scribe en novembre 2020.

SITUATION FINANCIERE POUR L'ANNEE 2020

1. Faits marquants de l'exercice 2020

L'année 2020 se solde par un excédent de 40 389 786 € contre un excédent de 89 012 € en 2019. L'année 2020 a été marquée par l'épidémie de COVID-19 et l'état d'urgence sanitaire entré en vigueur le 24 mars 2020.

En créant son fonds d'aide d'urgence COVID-19, et grâce à la générosité de ses donateurs et mécènes, la Fondation a réalisé une collecte exceptionnelle de l'ordre de 74 M€.

L'application pour la première année des règlements ANC n°2108-06, à compter du 1^{er} janvier 2020, entraîne des changements de règles de comptabilisation au titre des legs et donations et des fonds dédiés.

L'application de ce règlement a également eu des répercussions en termes de présentation au niveau du Compte annuel d'emploi des ressources (CER) complété du Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD).

2. Les produits d'exploitation

Les ressources dont a bénéficié la Fondation des Hôpitaux en 2020 se sont élevées à 83,3 millions d'euros contre 10,4 millions d'euros en 2019.

La collecte de l'année 2020 s'élève à 82,9 M€ contre 8,3 M€ en 2019. Cette collecte se répartit comme suit :

L'opération Pièces Jaunes réalisée en janvier-février 2021 a permis à la Fondation de récolter 3,4 millions d'euros contre 2,7 millions d'euros en 2019.

La collecte des pièces métalliques est en hausse par rapport à 2019, elle a représenté 2,3 millions d'euros pour un tonnage de 187 tonnes contre 2,1 millions d'euros pour un tonnage de 175 tonnes.

Les autres dons reçus au titre de l'opération Pièces Jaunes ont représenté un montant de 1 M€.

La création du fonds d'aide d'urgence COVID-19 a permis à la Fondation de collecter 73,8 M€ de ressources auprès de ses donateurs et mécènes. Cette mobilisation s'est traduite par un plan national d'aide aux hôpitaux et aux EHPAD dont la mise en œuvre s'est maintenue pendant toute la période de confinement, puis pendant le mois d'été et la rentrée afin d'accompagner la période post-crise aigüe.

Les fonds collectés au titre de l'opération *+de Vie*, qui n'a pas fait l'objet d'une campagne spécifique en 2020, se sont élevés à hauteur de 98 K€ contre 94 K€ en 2019. Ces fonds sont principalement le fruit d'une opération de collecte organisée à notre profit par l'un de nos mécènes souhaitant soutenir des projets gériatriques.

Les dons non affectés à des projets spécifiques se sont élevés à 2,1 millions d'euros, contre 1,6 million d'euros en 2019.

Le niveau des libéralités reste élevé pour atteindre les 3,4 M€ contre 3,8 M€ en 2019. Ce niveau a pu être maintenu malgré le contexte sanitaire de l'année 2020.

Les autres ressources sont composées :

- De la subvention de fonctionnement de l'AP –HP, qui s'apparente à un mécénat de compétence, pour un montant de 79 K€ contre 105 K€ en 2019 (1 poste contre 1,5 poste équivalent temps plein l'an dernier) ;
- De l'emploi des fonds dédiés abondés par les collectes des années précédentes et qui auront permis, de répondre à des projets pédiatriques pour un montant de 298 K€ contre 1,3 million d'euros l'an passé ;
- Des autres produits divers et financiers à hauteur de 572 K€ contre 124 K€ en 2019. Ces produits sont principalement composés de produits financiers en lien avec la vente de titres obligataires sur l'exercice, du revenu des placements en SCPI Primovie et des intérêts provenant des comptes sur Livret ;
- Absence en 2020 de réaffectation de projets devenus sans objet en raison du contexte sanitaire, pour rappel le montant de ces projets annulés s'élevait à 754 K€ en 2019.

3. Les charges d'exploitation

3.1 Analyse des projets financés

Le montant des projets financés en 2020 est de 38,6 millions d'euros contre 6,3 millions d'euros en 2019.

Les projets financés au titre de 2020 ont été les suivants :

Les projets financés au titre de la pédiatrie et jeunes adolescents se sont élevés à 2,4 millions d'euros en 2020.

Le financement des projets de la Maison de Solenn s'est élevé à 298 K€.

Les projets financés au titre du fonds d'aides d'urgence COVID-19 se sont élevés à 34,9 M€ auxquels s'ajoutent les dons en nature Boulanger à hauteur de 1,9 M€ soit un total de 36,8 M€.

Durant la crise sanitaire qui n'a épargné ni les malades, ni les familles et leurs proches et mis à l'épreuve le personnel soignants confrontés à l'afflux de patients et aux nombres de décès, la Fondation s'est attachée durant cette année, à son niveau, à répondre aux besoins exprimés par les hôpitaux et les EHPAD afin de les soutenir dans leurs efforts de réorganisation et de lutte contre le coronavirus.

Grâce à la mobilisation de tous, la Fondation a ainsi pu :

- Soutenir la réorganisation accélérée des hôpitaux et des EHPAD avec 11,4 millions d'euros de fonds versés à plus de cinquante hôpitaux touchés en première ligne ;
- Apporter une aide de 10,2 M€ aux EHPAD sur l'ensemble du territoire ;
- Financer du matériel de protection et livrer des repas chauds en lien avec ses partenaires, le souhait fut de protéger les soignants et alléger leur quotidien à hauteur de 899 K€ ;
- Financer plus de 37 000 tablettes distribuées dans plus de 3 000 EHPAD et hôpitaux grâce au partenariat avec Boulanger et ainsi permettre de maintenir le lien familial des patients et des personnes âgées confinés avec leurs proches à hauteur de 5 M€ ;
- Poursuivre ce soutien auprès des hôpitaux accueillant des transferts de patients atteints du COVID 19, combattre l'isolement des Centres Hospitaliers en Santé Mentale en accordant une aide de 7,2 M€ ;
- Répondre au besoin urgent des aidants de solution de répit à hauteur de 403 K€ ;

- Venir en soutien aux hôpitaux dans leurs efforts de réorganisation et de lutte contre le coronavirus à hauteur de 1,6 M€.

La fondation a également confirmé son soutien exceptionnel aux hôpitaux libanais pour donner suite à la catastrophe de Beyrouth survenu l'été 2020. Son soutien s'est élevé à hauteur de 1 million d'euros.

Le montant des ressources affectées en 2020 aux fonds dédiés est de 74 K€.

3.2 Achats de matières premières et autres approvisionnements

Le montant des achats de matières premières et autres approvisionnements s'élève à 41 K€ contre 16 K€ en 2019.

Ce poste est principalement composé de dépenses d'aménagements dans les nouveaux locaux du siège de la Fondation.

3.3 Autres achats et charges externes

Ce poste passe de 2 221 K€ à 2 931 K€ soit une hausse de 710 K€.

Cette hausse vient principalement de l'impact en 2020 des charges de référencement sur les réseaux sociaux à hauteur de 656 K€ mais également de l'impact des charges de traitement des dossiers legs en application de la réforme comptable (à hauteur de 86 K€). Ces charges varieront en fonction de l'état d'avancement des différents dossiers des libéralités en cours.

3.4 Impôts, Taxes et Versements assimilés

Ce poste passe de 40 K€ à 198 K€ en 2020. Il comprend principalement :

- La taxe sur les salaires à hauteur de 128 K€ ;
- Les quote-parts de charges incombant à la Fondation dans le cadre des différents dossiers de succession pour 55 K€. Cette année 40 K€ de charges legs ont été enregistrées en application de la réforme comptable.

3.5 Salaires et charges sociales

Le niveau des salaires est passé de 1 184 K€ en 2019 à 1 595 K€ en 2020. Cette variation vient de l'impact du surcroît d'activité subie durant la crise sanitaire et du besoin émergent de ressources complémentaires mais est également due aux changements de gouvernance intervenue en 2020.

3.6 Autres charges

Le montant des autres charges de 41 K€ correspond pour partie aux charges des libéralités en lien avec la réforme comptable.

3.7 Dotations aux amortissements et provisions

Les dotations aux amortissements et provisions s'élèvent à 49 K€ contre 10 K€ en 2019 et comprend :

- 45 K€ de dotation à la provision indemnités départs retraites des salariés de la Fondation ;
- 4 K€ de dotations aux amortissements.

3.8 Engagements à réaliser sur ressources affectées

Ces engagements s'élèvent à 74 K€.

4. Résultat financier

Le résultat financier fait apparaître un excédent de 532 K€ en 2020 contre 122 K€ en 2019.

Les produits financiers sont principalement constitués de produits financiers en lien avec la vente de titres obligataires sur l'exercice, du revenu des placements en SCPI Primovie et des intérêts provenant des comptes sur Livret.

5. Résultat exceptionnel

L'année 2020 présente une perte de 6 K€ contre une perte de 34 K€ en 2019. Ce résultat vient de la régularisation de charges sur exercices antérieurs.

6. Affectation du résultat 2020

Le solde de l'exercice 2020 s'élève à 40 389 786 d'euros. Il est proposé l'affectation suivante :

- 37 725 740€ en réserves pour Fonds d'aides urgences COVID-19 patients aidants et soignants ;
- Le solde de 2 664 046€ de la façon suivante comme stipulé dans les statuts
- 266 405 euros à la dotation initiale conformément aux statuts, soit le dixième de l'excédent des ressources annuelles ;
- 2 397 641 euros en réserves pour projets de l'entité.

Après affectation du résultat 2020, les fonds associatifs s'établissent à 50,6 millions d'euros.

7. Evénements post -clôture

La Fondation poursuit son action Fonds d'Aide d'Urgence COVID-19, en 2021, en développant des programmes permettant aux établissements hospitaliers et aux EHPAD de juguler les conséquences de la crise sanitaire et d'envisager l'après-crise. Elle reste également vigilante sur d'éventuelles nouvelles vagues de contamination.

Ainsi, 15 millions d'euros sont réservés pour la création et l'aménagement de Maisons des Soignants, véritable lieu dédié au bien-être de soignants épuisés par la crise.

Les conséquences concernent également les adolescents fragilisés par le confinement : 3 millions d'euros ont été réservés pour permettre aux Maisons des Adolescents de faire face à l'afflux des demandes d'aides.

La Fondation met également en place des groupes de réflexion pour faire émerger les programmes de soutien post-Covid-19.